

Sous la présidence de Monsieur Morlat,

Etaient présents : Mesdames Balberde, Boisseau, Coutant, Masson, Messieurs Breton, Dumas, Patouillard, Simon.

Monsieur Alizon excusé

Secrétaire de séance : Monsieur Breton

Monsieur le maire donne lecture du compte rendu de la séance du 04 Juillet 2016.

Le Conseil approuve le CR.

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1- Autorisation de dépôt de permis de construire pour les travaux de l'école**

Le Conseil autorise monsieur le maire à déposer la demande de permis de construire et autorise monsieur Simon à signer toutes les pièces du dossier.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

#### **2- Convention de stage pour l'encadrement des TAPS**

Le Conseil autorise monsieur le maire à signer la convention de stage pour l'encadrement des TAPS et à verser une gratification.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

#### **3- Combleux Ancien Village de marinières : demande de subvention au SICALA et au Département (TDENS)**

Le Conseil autorise monsieur le maire à demander une subvention au SICALA et au TDENF pour ce projet (environ 30 000 € HT).

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil autorise monsieur le maire à demander une subvention au TDENF pour ce projet (environ 30 000 € HT).

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

#### 4- **Présentation dossier du passage de l'Agglo en communauté urbaine**

Présentation faite par Madame Masson.

**Réunion publique d'information et d'échanges avec les communes de Bou, Chécy et Mardié, le 9 septembre à 18h30 à l'espace George Sand**

#### 5- **Questions diverses**

✚ Rentrée scolaire jeudi 1<sup>er</sup> septembre

✚ La fête de Combleux a été complimentée par de nombreux visiteurs. C'est surtout le comité de la fête qui a su intégrer l'ensemble des associations de la Commune qui était visée (haute qualité, simplicité et convivialité).

✚ Dossier EPFLI en cours.

Prochaine réunion du Conseil municipal le 3 octobre à 19h

Repas des aînés le samedi 8 octobre.